

Publié le 7 septembre 2022

## A La Réunion, la SAPHIR cherche la parade face à la hausse des prix de l'énergie

Directeur général de la SAPHIR (Société d'Aménagement de Périmètres Hydroagricoles de l'île de la Réunion), Philippe Lorion s'inquiète de l'augmentation du coût de l'énergie pour les acteurs locaux de l'eau. Les factures ont, il est vrai, bondi de 20 %. Il souhaite que des dispositifs de compensation soient mis en place.



Pour la **SAPHIR**, la donne est simple : la facture d'Edf représente annuellement en moyenne 3 M€ et l'augmentation subie impactera les comptes à hauteur de 600 000 € sur l'exercice 2022. Ce qui place la société dans le top 10 des consommateurs d'électricité sur l'île. D'autres opérateurs sont confrontés à la même problématique. « Cette augmentation fragilise fortement l'équilibre financier de nos différentes structures », assure Philippe Lorion, son DG, qui n'entend pas en rester là. Il a cosigné un courrier à l'attention du préfet pour l'alerter sur la situation. Il espère obtenir le soutien dans cette mobilisation de la présidente de la Région et du président du Département mais également les parlementaires et les présidents d'intercommunalité. « **Des dispositifs tarifaires existent et sont applicables exclusivement en métropole** permettant de limiter cette hausse. Je pense notamment au dispositif ARENH (Accès Réglementé à l'Electricité Nucléaire Historique), voire à la possibilité de bénéficier de l'abattement du TURPE (Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité) ». Et de poursuivre : « Ces dispositifs ne sont pas applicables dans les territoires ultramarins, dans la mesure où ces régions sont en Zones Non Interconnectées (ZNI) c'est-à-dire non connectées au réseau électrique continental ».

## Une hausse de 20 % en 2022 !

De fait, la facture ne cesse d'augmenter. « Cette évolution est constatée depuis déjà plusieurs années, en 2022, elle atteindra plus de 20 % ». La SAPHIR s'inscrit depuis 2014 dans une démarche volontaire visant à maîtriser et à réduire sa consommation d'énergie en s'appuyant sur la **certification ISO 50001** qui atteste d'une gestion énergétique responsable et raisonnée, à travers la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie. Dans le même temps, la SAPHIR mène des actions expérimentales multiples en partenariat avec Edf, « mais **ces différents efforts ne suffisent pas à absorber toutes ces augmentations** », précise le directeur. Philippe Lorion entend se rapprocher des autres Epl de la Réunion, notamment de la [SemOp d'eau à La Possession](#) pour échanger sur le sujet. « Nous souhaitons interpeller l'ensemble des décideurs publics pour que de nouveaux dispositifs de compensation soient mis en place dans ce contexte exceptionnel », conclut-il.